Le Bulletin du Collectif 44 du Pacte Civique

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS
le pacte civique

N° 7

Décembre 2018

EDITORIAL

Le Collectif 44 du Pacte Civique édite tous les six mois un bulletin d'information afin de faire connaître au bureau national, aux adhérents 44 et aux associations partenaires l'état d'avancement de ses travaux. Le Comité de Pilotage est constitué de 6 membres représentant les citoyens nantais ainsi que le monde associatif (Solidarité Nouvelle face au Chômage, La Vie Nouvelle, Poursuivre, Panier Culture). Ce numéro 7 va continuer de se référer à deux chantiers importants au niveau national : ***l'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique (OCQD) et la 'Fraternité'.*** *Nous souhaitons que ce trait d'union entre le Collectif 44, les adhérents Pacte Civique du département et le bureau national puisse se développer et satisfaire le plus grand nombre.*

Pour le comité de pilotage du Collectif 44,

Yolande Brossard et Patrick Lassus

Pour contacter le CL44 : pactecivique44@gmx.fr

AGENDA

- 12 juin 2018 : rencontre avec Philippe Audic et Gabriel Vitré, du Conseil de Développement de Nantes Métropole.
- Juin 2018 : mise en place du jardin potager partagé des Capucins
- 1er Septembre 2018 : réunion de lancement du potager des Capucines.
- 29 septembre 2018 : lancement du projet 'Place Viarme'.
- 15 octobre 2018 : apéro-idées au Conseil de Développement de Nantes-Métropole (Métropole et Département : des relations à inventer).
- 18 octobre 2018 : café-débat LDH sur les migrants et l'hébergement à Nantes.
- 4 décembre 2018 : rencontre de quartier Hauts-Pavés / Saint Félix

EVENEMENTS

Comme d'autres villes de France, Nantes a eu sa part de manifestations et d'actions de blocages visant à exprimer les sentiments de

colère et d'injustice que les 'gilets jaunes' ont voulu exprimer au cours des deux derniers mois de l'année 2018. Plutôt que de revenir sur les évènements vécus en Loire Atlantique nous avons choisi de reproduire la lettre ouverte au président de la République que la coordination générale du Pacte Civique a publiée :

Quelle réponse au mouvement des gilets jaunes ?

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre,

L'exceptionnelle mobilisation du 17 novembre n'est pas exempte de points noirs : d'abord son bilan humain, très lourd ; puis ses contradictions, ses dérapages fréquents, ses demandes parfois extravagantes. Mais on ne saurait, sous peine d'aveuglement, la réduire à cela.

Il nous faut écouter le mal vivre de ces ménages modestes dont le revenu disponible s'érode lentement, que le coût du logement a éloignés des villes, que les pouvoirs publics ont longtemps encouragés à privilégier l'automobile – diesel – comme moyen de déplacement, pour lesquels chaque fin de mois pose problème. Il faut entendre leur déception, eux qui comptaient sur la nouvelle équipe au pouvoir pour « faire de la politique autrement », plus à l'écoute de leurs difficultés et de leurs préoccupations.

Comment comptez-vous répondre à ce malaise ? En attendant le « pourrissement naturel » du mouvement, avec son lot de violences isolées, de frustration et de colère rentrées ?

Une autre voie est possible, celle de l'écoute et de la négociation. Par quel moyen ? Par un vaste processus démocratique partiellement décentralisé. Avec quel objectif ? Trouver les compromis à même de réconcilier durablement l'écologique et le social.

Pour être honnête et cohérente, cette démarche doit se fixer un préalable : ne pas remette en cause la trajectoire fixée par la loi de transition énergétique de 2015 et la loi de finances 2018.

Pour être efficace, elle doit se concentrer sur trois sujets clés :

- la fiscalité des ménages, et en particulier son volet écologique ;
- le coût du logement, exceptionnellement élevé dans notre pays, en particulier dans les grandes agglomérations ;
- l'accompagnement de la transition écologique dans la vie quotidienne : isolation des logements, mode de chauffage, mobilité, en termes d'aménagements collectifs et d'évolution des véhicules.

Ce processus d'écoute et de négociation, d'une durée de quelques mois, devrait inclure :

- une conférence centrale réunissant les partenaires sociaux, les associations concernées et des représentants du mouvement des gilets jaunes ;
- des concertations décentralisées, en particulier sur les questions de mobilité locale.

Nous sommes à votre disposition pour examiner avec vous de manière plus détaillée la manière dont ce processus démocratique pourrait être conduit.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, nos salutations les plus respectueuses.

Le Pacte civique

PROJETS EN COURS

Dans le cadre de l'OCQD participation des membres du Collectif à différentes instances de consultation: quelle place donnée/laissée aux citoyens dans la vie de la Cité ?

Demandez les Bulletins N°1 à 6 pour plus d'explications sur ces différents projets ou consulter les numéros précédents sur : *http://www.pacte-civique.org/collectif/wakka.php?wiki=NanTes*

CDMCA :

Conseil Départemental-Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Maggie Chauvet continue de représenter le mouvement 'Poursuivre' au C.D.M.C.A (Collectif d'associations).

Hébergement des migrants à Nantes et en Loire Atlantique

18 octobre 208 : café-débat organisé par la ligue des droits de l'homme (LDH) Droit inconditionnel à un hébergement : bilan et perspectives ?

Paulette et Patrick ont participé à cette réunion sur proposition de la plate-forme Meetup. Cette réunion publique s'ajoute à un travail d'information sur l'évolution de la situation des migrants dans le département et plus particulièrement, depuis les épisodes de l'été 2018, à Nantes.

Après un été chaud à Nantes sur le droit inconditionnel à un hébergement décent, un mois après l'évacuation du Square Daviais : Quel bilan ? Quelles perspectives ?

Cette soirée à laquelle sont invités les acteurs de la mobilisation (Collectif de soutien aux migrants, Collectif Maisons d'accueil pour toutes et tous, L'Autre Cantine,…) est animée par la section de Nantes et du pays nantais de la Ligue des droits de l'Homme.

Beaucoup de personnes se connaissent et s'appellent par leurs prénoms (Philippe, Joseph, Sylvie, etc…) mais on ne sait pas qui représente quoi…

'Philippe' aborde sans plus de préambule le sujet : « *le droit inconditionnel à un logement décent* » : <u>quelles perspectives avec la situation à Nantes depuis un an</u> ? Il rappelle tout de suite l'article de référence du code d'action sociale et des familles : « *Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence »(art. L 345-2-2) et précise que cette loi s'applique à toute personne résidant dans notre pays*.

Après cela il revient sur les évènements que tout le monde a découvert dans la presse locale ou par d'autres biais (ou en passant au square Daviais) :

- Depuis plusieurs mois une situation exceptionnelle qui vient de loin (expulsions de squats sur Nantes bien avant l'occupation du square Daviais)
- Les occupations / expulsions se sont succédées : Ecole des Beaux-Arts / Censive / Château du Tertre / Bréat (occupation en mars sans expulsion) / Cap 44 / Persagotière / square Daviais…
- Cinq associations… et d'autres (le GREF, les 'Hébergeurs solidaires', la Cimade, 'l'autre cantine', Collectif de soutien aux migrants, Collectif Maisons d'accueil pour toutes et tous, etc…) ont œuvré pour avoir un accès direct aux migrants, pour héberger (jusqu'à une centaine de personnes), pour donner un coup de main dans les squats, pour servir des repas (un millier cet été).

Après l'expulsion de juillet des migrants du square Daviais puis leur retour sur le square, il y a eu une mobilisation exceptionnelle des associations (fourniture de tentes, nourriture, accès aux soins, alors que ce sont normalement des obligations de l'Etat) et des citoyens. Il y a eu aussi des manifestations (4 août, 22 septembre). Cela a créé un rapport de force. En particulier fin août / début septembre, lorsque le LDH, la Cimade, le MRAP et ESF ont proposé un recours juridique et qu'une 'bonne' décision a été prise par le tribunal administratif : c'était bien à l'Etat de prendre en charge ces

personnes… mais c'est la mairie qui l'a fait : logements provisoires dans des gymnases et quelques dizaines d'hébergements à Bréat et aux Beaux Arts.

Evidemment tout cela ne plait pas à tout le monde : Mme Garnier (opposition municipale) a reproché au Maire Johanna Rolland de pratiquer un 'accueil inconditionnel'. Le 22 septembre la préfète déclare que 'l'accueil ne doit pas être inconditionnel'. C'est quelque part un refus d'une décision de justice par l'Etat… sous prétexte de créer un 'appel d'air'. De plus l'extrême droite a sorti deux communiqués pour attiser l'opposition entre SDF et migrants.

En bref :

- Il y a eu le fantasme 'envahissement par des étrangers' en voyant arriver d'un coup beaucoup de migrants sur Nantes
- Il y a eu le scandale de l'Aquarius : 45 personnes sur un bateau posent un réel problème d'accueil à notre gouvernement
- Il y a le problème (pas vraiment nouveau) de la répartition de ceux qui arrivent et de la mixité sociale qui doit suivre.
- On a la capacité d'accueillir en France ceux qui arrivent actuellement. A Nantes, héberger jusqu'à un millier de personnes n'est pas un problème
- L'immigration 'est une chance' et pas un problème (l'immigré rapporte plus qu'il ne coûte)
- L'hébergement inconditionnel ('décent') ne se discute pas, qu'il s'agisse de français ou d'immigrants.
- La mairie ne veut plus d'un 'autre Daviais'
- Comment revenir vers l'Etat pour qu'il applique simplement la loi (l'article du code d'action sociale et des familles)
- Il y a des milliers d'hébergements possibles à Nantes dans des locaux vides si on met en place des 'baux précaires'
- Il faudrait organiser une table ronde sur les migrants avec toutes les associations et services concernés, sans la préfecture puisque cela lui a été proposé mais qu'elle l'a refusé jusqu'à maintenant.
- Des dates à retenir : 20 octobre (journée nationale du refus de la misère) et 21 novembre (journée d'action locale sur les mineurs étrangers isolés).

LE DEBAT

- <u>Y-a-t-il ou non un refus de l'accès aux personnes qui sont dans les gymnases ?</u> La mise à l'abri dans les gymnases est une première étape. La deuxième étape est l'obtention d'un logement pérenne et la troisième est la prise en charge par l'Etat. L'organisation et la surveillance des gymnases ont été confiées à deux associations caritatives : Aurore et Anef Ferrer. Ensuite les personnes dans les gymnases vont être progressivement relogées dans tout le département (cela a commencé à Saint Brévin). L'accueil dans les gymnases est inconditionnel = il n'y a pas de tri. Lorsqu'on sera rendu à la phase '3' il n'est pas sûr que l'Etat ne fasse pas autrement.
- <u>Des migrants continuent d'arriver mais la mairie veut s'en tenir à ceux qui étaient à Daviais</u>. Elle ne veut s'occuper que de ces 698 personnes et pas du reste en refusant toute occupation de l'espace public.
- <u>L'arrêté du tribunal peut faire jurisprudence</u> et ainsi ne s'appliquerait pas qu'à Daviais mais à d'autres cas similaires, ailleurs. Il faut de toute évidence changer la politique d'accueil.
- <u>Quelle est l'approche juridique pour les 698 ? un appui national ou l'application de la convention européenne des droits de l'homme ?</u> Le déclencheur a été l'enquête des associations et trois aspects ont été déterminants : i) les personnes ont été traitées par le tribunal non pas en tant que 'migrants' mais en tant que 'personnes humaines à la rue' (requête sur les libertés fondamentales et le droit d'asile). ii) l'hébergement inconditionnel qui est dans le code d'action sociale et des familles , iii) la requête sur l'atteinte à la dignité. Interrogées par le juge sur les résultats de l'enquête des associations, la Préfecture, l'OFIE et l'AERES n'ont pas contesté les chiffres du rapport.
- <u>L'argument médical, souvent utilisé, est un mauvais argument</u>: il n'y a pas de 'maladies africaines transmissibles' mais surtout les divers traumatismes de l'exil. Les conditions sanitaires ont presque toujours été aussi utilisées pour justifier les expulsions.
- <u>Daviais a au moins permis d'entraîner un débat sur Nantes. Les réactions des citoyens, d'abord mitigées, sont devenues</u>

plutôt favorables aux migrants. La 'bonne surprise' avec Daviais c'est que les 'invisibles' sont devenus visibles à la population nantaise, même s'il y a encore des squats.

- Les migrants ont de plus en plus affaire à différents conseils et avis qui leur sont apportés par des bénévoles plutôt que par des associations. Il faut rappeler que quand un migrant est reçu par une association c'est celle-ci qui suit son dossier jusqu'au bout pour éviter de croiser les informations. Pour les cours de français, par exemple, il y a des compétences nécessaires à avoir. De même on ne s'improvise pas médecin, même avec de la bonne volonté.
- Il faut changer les lois françaises et européennes. Il était choquant que les lois 'Collomb' (lois asile / immigration) soient passées sans que personne ne les ait vraiment combattues. On pourrait demander à la ville de Nantes de signer la charte européenne
- Comment s'y prend-t-on pour établir les baux précaires sur les bâtiments vides ? Il suffit de recenser, puis de réquisitionner et surtout de trouver un accord entre le propriétaire des lieux, les pouvoirs publics et les occupants. Le bail est de 36 mois maximum et le propriétaire garde l'accès. Le recensement pourrait être fait par la mairie… ou par des recherches individuelles de bénévoles. • Il est important que des personnes non militantes, hors associations, se mobilisent. Comment porter et continuer cet élan de mobilisation ? Peut-être lors d'une prochaine 'réunion publique', en faisant intervenir la Cimade et d'autres organisations pour faire des propositions d'action pour d'éventuels volontaires. Cette réunion serait à 'co-organiser' avec toutes les associations partenaires.

-Ces activités peuvent être facilement rattachées à deux thématiques actuelles du Pc :
- - Fraternité / système santé
- - lois bioéthiques sur la fin de vie

Notre-Dame-des-Landes et après ?

Dans le cadre d'une demande du groupe OCQD 'national' (4 et 7 Février 2018) élaboration d'une synthèse sur 'L'après Notre-Dame des Landes'

- Préparation d'un document pour le prochain rapport annuel OCQD : ce document sera articulé sur 4 thèmes :
  1) Réaffectations des terres agricoles de la ZAD
  2) solutions à trouver pour une extension de Nantes-Atlantique
  3) Evolution souhaitable de la conception du transport aérien
  4) le scrutin comme outil démocratique

Le fil directeur de ce futur document de synthèse analysera en priorité le caractère démocratique des circuits de prise de décision et l'adéquation des mesures prises avec les 4 valeurs du Pacte civique.

Pour son élaboration quatre rédactrices / rédacteurs qui se sont essentiellement fondé sur la presse locale et nationale mais aussi sur les conseils de membres de l'atelier OCQD comme Marcel Lepetit, Jean-Claude Devèze ou Jacky Richard mais aussi Elisabeth Javelaud (animatrice de l'atelier 'Sobriété' du Pacte Civique).

Participation aux comités de quartier, ateliers-citoyens et grands débats organisés par la Ville de Nantes et par Nantes Métropole :

Rencontre de quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix du 4 décembre 2018

Au programme de cette 8ème rencontre de quartier, qui avait lieu au nouveau Studio Théâtre, rue du Ballet : un débat citoyen sur le thème « partageons les espaces publics » et, comme d'habitude, l'actualité du quartier. Yolande a pu participer à cette rencontre qui a dérouté le public présent, si on en croit le témoignage recueilli dans Ouest-France : «*L'invitation envoyée aux habitants sous-entendait qu'il y aurait des surprises... elles n'ont pas fait l'unanimité. Tout s'est bien passé pendant les échanges informels préliminaires (=* 'kiosque d'information' qui permet des rencontres approfondies interpersonnelles*), jusqu'à ce que deux comédiens de la compagnie "Je reste", tels des gourous, attrapent le micro des mains de Catherine Thareau, chargée de quartier, pour proposer des sketchs humoristiques et ainsi détendre l'atmosphère. Déçus, des habitants quittent la salle, furieux d'assister à une représentation théâtrale participative (ils devaient monter sur scène se positionner sur la question 'manichéenne' pour ou contre une ville sans voiture) alors qu'ils s'étaient déplacés pour discuter sérieusement et travailler. Devant un tel malaise, les élus, dont Bassem Asseh, en charge du dialogue citoyen, ont appelé à revenir à une forme plus classique pour la fin des débats. Catherine Thareau ne regrette pas d'avoir innové, et espère que de nouvelles formes de démocraties participatives finiront par séduire plus largement ».*

Pourtant l'objectif était important : échanger sur les déplacements, la rue pour tous, les places à vivre dans un quartier où il fait bon vivre ensemble...Parmi les sujets qui ont pu faire l'objet d'une présentation, retenons :

- la 'cocotte en verre (15 lieux à réinventer) : une cantine solidaire verra le jour au printemps.
- Le nouveau Studio théâtre (avec trois compagnies en résidence).
- Grands enjeux (présentés par B. Asseh) : la transition énergétique, les grandes orientations pour le territoire en lien avec le PLUm et le PDU, avec pour objectif de partager l'espace public.
- Plan de Déplacement Urbain (Nantes-Métropole) : dans les éléments de diagnostic il est important de noter que chaque jour il y a 2.3 millions de déplacements dans NM dont presque 50 % en horaire de pointe. Sur l'ensemble de ces déplacements 40 % représentent des déplacements inférieurs à 3 km : il y a donc de nouvelles marges de progrès à investiguer comme de poursuivre le 'maillage' parking-relais / tram / bus avec l'objectif de toucher 2 % des déplacements d'ici 2030, avec des services plus performants, une métropole 'facile et connectée' grâce à une application 'pour prendre des passagers en plus'.
- Guide 'Pour une ville à échelle humaine' afin de développer la marche dans le quartier (développer des parcours verts et améliorer la sécurité aux carrefours et sur les grands boulevards). Le guide vise aussi à révéler les 'pépites paysagères et patrimoniales', comme par exemple le parc Felloneau.
- Amélioration de l'axe cyclable Nord-Sud le long de l'Erdre, livraison de la rue Haute-Roche, déploiement de 'l'étoile verte' (relier les parcs entre eux).

Débat autour de la notion de 'ville sans voiture', de l'aménagement des trottoirs pour les différents types d'usage.

Equipe de quartier présente : Fabienne Padovani, Bassem Asseh, Benoit Blineau et Catherine Thareau.

29 septembre 2018 : lancement du projet 'Viarme pour tous.

.Porté par Nantes Métropole et la Ville de Nantes, Viarme pour tous est un projet qui propose d'imaginer collectivement un nouveau visage et de nouveaux usages pour deux espaces publics majeurs du quartier : la place Viarme et le tronçon sud de la rue des Hauts-Pavés (de la place à la rue Russeil). L'ensemble du processus a vocation à faire émerger une stratégie d'aménagement et d'animation dont les premières phases de mise en œuvre se déploieront à horizon 2019-2020.

Le 29 septembre la démarche de concertation a été officiellement lancée, sur la place, autour d'une plateforme en bois spécifiquement construite pour l'occasion. Suite à cet événement, deux ateliers thématiques et complémentaires ont été programmés afin de déterminer collectivement des premières grandes orientations d'animation et d'aménagement.

ATELIER 1

Le samedi 10 novembre, la thématique de la journée sera celle du partage de l'espace et de la mobilité : Comment faire cohabiter au mieux piétons, automobilistes et cyclistes ? Quelles sont les marges d'évolution ?

ATELIER 2

Le samedi 24 novembre, la thématique de la journée sera celle de l'animation de l'espace et de ses usages : Comment imaginer un espace public plus attractif, ouvert à une plus grande diversité d'usages ?

Rencontres et ateliers avec le collectif 'Fleurs de pavés'

Rappel : les membres du collectif donnent des conseils sur les activités de jardinage, les techniques de construction des bacs et de culture dans ces bacs situés près du local des associations, rue des Hauts Pavés (quartier Hauts-pavés / St-Félix)

L'activité principale du collectif depuis juin 2018 a été de promouvoir puis de lancer le 'Potager « Les Capucines » situé dans l'espace entre le nouveau parc des Capucins et le lotissement de la rue Russeil. Le point sur lequel tout le monde s'est accordé est l'idée d'un jardin collectif et non parcellisé.

- Apprendre à jardiner, faire partager son savoir, faire des expériences de cultures.
- Un espace « nourricier ».
- Partager un espace de convivialité, de rencontres.
- Un jardin « organisé » où l'on prévoit des temps de rencontres réguliers.

- Un jardin géré de manière écologique dans un esprit de permaculture

1er Septembre 2018 : réunion de lancement du potager des Capucines.

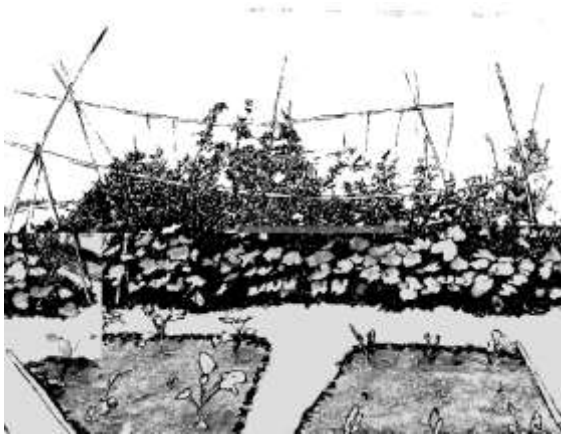

ODJ de la réunion de rentrée du potager Les Capucines:
- projets de plantations (poireaux, salades chicorée, feuilles de chênes vertes et brunes), bettes, choux Romanesco, tomates, butternuts, potirons, œillets dindes, soucis…)
- besoins en matériel, emploi de la borne d'arrosage
- cotisation pour financer les achats
- point sur l'engagement de chacun dans le projet.

Projet de poulailler solidaire à Malakoff

Paulette Foucher s'est investie dans ce projet avec l'association 'Peuple et Culture'. Fin Juin 2018, cette association a été amenée à quitter la Maison de quartier des Haubans.

« Mais, bien sûr, le poulailler est resté aux bons soins des habitantes, très investies dans la prise en charge de la structure. Les enfants prévoient de faire quelques visites à leurs " cocottes" pendant l'été.

Mais, voilà, un événement violent vient bousculer ce paisible projet : début Juillet, suite à des incidents ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre, la Maison de Quartier est partiellement incendiée.

La Directrice a le temps de récupérer les poules pour les mettre à l'abri à la campagne. Le poulailler est debout mais sans ses pensionnaires.

Les Dames qui s'en occupaient sont choquées et désemparées. Nous entendons leur déception. Nous espérons que l'Equipe de Quartier ne renoncera pas à renouveler cette expérience, où une autre, susceptible de mobiliser les habitants ».

Participation au Conseil de développement de Nantes-Métropole.

Le conseil de Développement est une instance d'informations, de propositions et de dialogue, au sein de Nantes-Métropole. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Yolande et Raymond continuent de participer, comme représentants du CL 44, aux travaux du Conseil de Développement.:

Le 12 juin 2018, Yolande et Patrick rencontrent au CCO des représentants du CDNM, son président, Philippe Audic, et son secrétaire général, Gabriel Vitré.

Thème: intérêt du Conseil de Développement pour l'analyse OCQD en cours sur l'Après NDDL et, plus généralement, capacité future de Nantes Métropole à intégrer systématiquement les citoyens concernés dans des comités 'mixtes' (citoyens / élus / décideurs) lors des étapes préliminaires de mise en œuvre de grands aménagements (exemple de Nantes-Atlantique)

La décision finale, pour le réaménagement de Nantes Atlantique sur la base des études et propositions de la DGAC, ce sera à l'État de la prendre... sauf changement ? Il y a une question tout à fait similaire pour l'aménagement du port de Nantes-Saint-Nazaire: décision à prendre par l'État ou en inter-régional ? Dans tous ces problèmes de grands aménagements on s'aperçoit qu'au final il s'agit plus globalement de l'aménagement du territoire Grand Ouest et des rapports qu'entretient l'État avec les territoires.. Il serait utile de lancer un Grand Débat "Sud-Loire" sur l'impact des aménagements... et sans doute aussi un grand débat Nord-Loire avec la question des franchissements de la Loire. L'objectif étant d'élargir le débat sur l'aménagement du territoire à moyen et long terme.

Le Conseil de Développement de NM, dès la rentrée, sera davantage à l'écoute des citoyens car il y a une forme de rejet de la Métropole, encouragée par certaines collectivité, sans compter la rancœur des élus par rapport à l'État et la rancœur des riverains de Nantes-Atlantique qui se sentent doublement trahis (déni du vote pour le transfert et impact sur leur commune d'un allongement probable de la piste de NA, sans compter la 'trahison' de la préfète pour 'avoir négocié avec les zadistes').

Pourra-t-on généraliser la formation de comités mixtes comme pour la chaufferie de Rezé ? Oui sans doute, mais il y a un malentendu à la base: le dialogue peut avoir lieu avec Nantes-Métropole mais ce n'est pas toujours le cas dans les communes concernées: pas de concertation locale. De plus il y a presque toujours plus de problèmes de dialogue citoyen pour les grands projets d'équipement que pour les petits aménagements municipaux pour lesquels l'avis citoyen est très souvent requis. Enfin il y a un problème de fond dans le fait que la Métropole porte des projets mais "n'est élue par personne". Elle recouvre simplement un espace de coopération entre les maires Elle est souvent perçue comme un "simple"

gestionnaire sans véritable projet politique. Existe toujours un hiatus démocratique entre Commune et Métropole. La commune restant l'instance politique la plus repérée, reconnue par les citoyens.

Accord de nos interlocuteurs pour relire la première étape du 'document martyr' au moment où il sera envoyé à la Coordination Générale" du Pacte Civique et au groupe OCQD (fin juin), mais s'ils peuvent nous donner un avis c'est trop tôt pour tirer profit du 'Débat Sud Loire' prévu à la rentrée (aménagement du territoire). Quelques remarques de leur part sur les 4 thèmes:

- Réaffectation des terres de la Zad: selon eux 'ça devrait s'arranger avec le temps' car tout le monde a intérêt à 'en sortir par le haut'
- Réaménagement de Nantes-Atlantique: ce sera plus difficile de trouver un consensus
- Évolution de la conception du trafic aérien: encore plus difficile car on a trop mélangé les genres entre sobriété et développement économique par ailleurs, le train, certes apparaît comme un moyen de transport plus écologique, mais pour autant son impact sur l'environnement et les terrains utilisés n'est pas souvent/rarement étudié, alors que l'avion vole !!!
- Scrutin et démocratie: ne pas considérer que la problématique du scrutin (qui reste un outil très clivant alors qu'il y a au contraire besoin d'amplifier les espaces de dialogue et d'échange) mais voir au-delà l'évolution nécessaire des citoyens pour accéder à une réelle éthique du débat

Métropole et département : des relations à inventer.

Apéro-idées du 15 octobre 2018 auquel a participé Yolande. Le thème, proposé par Gabriel Vitré, était en lien avec l'actualité et la réponse négative du maire, Johanna Roland, au président Macron concernant le rapprochement de la métropole nantaise et du département de Loire Atlantique.

Bref rappel du contexte : Le président Macron a lancé un débat sur le rapprochement des Métropoles et du département, dans 6 secteurs : Nord-Lille, Alpes maritimes-Nice, Haute Garonne-Toulouse, Gironde-Bordeaux, Bouches du Rhones-Marseille et Loire-Atlantique-Nantes –espace de discussion tenu un peu secret jusqu'au dévoilement en juin/juillet dernier par le Canard Enchainé... Le principe étant la reprise des compétences du département par la métropole sur son territoire (aide sociale, RSA, enfance, famille, personnes agées –APA-collèges ….), avec maintien du département sur le territoire restant, et modalités pratiques. La motivation : conforter la place des grandes métropoles, rendre plus lisible l'action publique (?), une collectivité de plein droit avec davantage de marges de manœuvre. Cette nouvelle collectivité serait élue au suffrage universel direct avec non cumul avec le mandat de maire.

Etat des lieux : des présidents de départements sont très hostiles, ceux des métropoles réfléchissent. Nantes a participé aux discussions puis s'est retiré en proposant des formules de coopération à la carte (concept « d'alliance de territoires ».

Les critiques : risque de territoire à deux vitesses (métropole et territoires résiduels) créant des inégalités. Un nouveau débat : avec des partisans d'une métropolisation renforcée, ceux de la « diversité » territoriale et critiques de la CAME -compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence). Ensuite nous sont présentées des schémas du département avec la répartition actuelle des territoires : La métropole NM, les communautés de communes, et les communautés d'Agglos avec les SCoT (schémas de cohérence territoriale) et en plus le PETR du pays de Retz. En plus une information très récente : la présidente de NM vient de signer précisément un contrat de réciprocité « Alliance de territoires » avec le pays de Retz.

En nous appuyant sur cette présentation (avec des documents à l'appui) nous sommes invités à répondre à 3 questions.

- Nantes retirée de la discussion : Bonne décision ou occasion manquée ?
- Quelle architecture territoriale ? une métropole institutionnelle Nantes St Nazaire ? des coopérations interterritoriales ?
- Quelle lisibilité pour les habitants ?

A notre table nous nous sommes retrouvés à 4, sans avoir véritablement connaissance de la situation actuelle du découpage des territoires, des compétences des différentes institutions ; Ce fut plutôt laborieux avec comme souvent chacune et chacun des exemples le concernant …

Nous avons pris beaucoup de temps pour tenter de cerner la situation actuelle avant de se lancer dans les réponses à apporter aux questions posées.

En définitive,

<u>Première question</u> : bonne ou mauvaise décision de se retirer des débats ? Notre réponse est mitigée : si le débat n'est pas engageant, pourquoi se priver de discuter **et** voir après ? en revanche s'il y a engagement, continuer le débat non sans avoir, au préalable, s'être assuré du soutien de ses mandants, un minima de l'ensemble du Conseil de la Métropole . Nous nous sommes surtout intéressés de savoir si Johanna Rolland y était seule, avec quel soutien/appui du Conseil de la Métropole ? ensuite viennent des questions plus politiciennes : si le département n'était pas du même parti la décision aurait elle été la même ? Quant aux autres groupes, plus nuancés, bien mieux informés, en même temps plutôt enclins à trouver cette décision d'abandon sage, pour le risque de créer un territoire à deux vitesses notamment …

<u>2e question :</u> quelle architecture territoriale ? Une métropole Nantes-St Nazaire ? des coopérations interterritoriales ? Là encore en partant d'exemples concrets, sur le fait tout simplement qu'une route, qu'un cours d'eau ne s'arrête pas aux frontières administrative, il semble préférable de travailler sous forme de « projets » pas forcément s'inscrire coute que coute dans une institution qui s'installe et ensuite ne cherche qu'à vivre … Pourquoi pas pour Nantes-St Nazaire autour de l'estuaire par exemple ? ou encore le port ?Sur ce point, une précision de la part de Ph Audic, président de CDMN, qui rappelle que la gouvernance thématique a existé (les différents syndicats …) que l'on a remplacés par des Agglos, des regroupement de communes … Dans ce domaine les autres groupes, plus aguerris, ont été plus performants : certains penchent pour une métropole élargie, voire la suppression de l'échelon département… En revanche, d'autres participants restent très attachés au département et surtout à la Commune -le maire est bien une figure reconnue- et la commune représente souvent un repère identitaire … remarque certes tempérée par le fait qu'à l'extérieur il est plus aisé de se dire de Nantes que de St Herblain, moins connu …Bref, pas de réponses tranchées …

Toutefois, les échelons Etat / Région / intercommunalités ont été largement commentés.

3ème question : quelle lisibilité pour les habitants ? Globalement, les groupes reconnaissent que peu de citoyens s'y retrouve dans ce mille feuilles … c'est précisément pour cette raison que le fait de proposer 3 échelons comme dit précédemment pourrait gagner en lisibilité …

ARTICLES DE PRESSE

13 Novembre 2018

Courrier des lecteurs

Migrants expulsés : une question de sécurité

Parc des Capucins

DATES A RETENIR

-Assemblée générale du Pacte Civique à Lyon les 1er et 2 mars 2019

LIVRES A CONSULTER

Devèze, Jean-Claude, Vivret Patrick, De Foucauld Jean-Baptiste. 2018. *Pratiquer l'éthique du débat*. Ed. 'Chroniques Sociales'.

Baromètre 2018 de la Fraternité, 1er édition. Labo de la Fraternité, 22 pp